

07.56.057 0000.000 39.05.02.01 0006

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAUET

EGLISE PAROISSIALE

N.D. de l'ASSOMPTION

Retable (disparu)

2606

:		:
:	SITUATION DANS L'EDIFICE :	Adossé au chevet :
:		:
:	PROVENANCE :	Inconnue :
:		:
:	MATERIAUX :	pierre (calcaire ? granite ?).
:		:
:	DIMENSIONS :	:
:		:
:	EPOQUE :	XVII <sup>e</sup> s. :
:		:
:	PROTECTION M. H. :	Etait classé M. H. avant sa disparition dans l'incendie :
:		de 1917. :
:		:

DESCRIPTION :

Les quelques éléments que l'on peut rassembler sont tirés de documents de référence (cartes postales anciennes essentiellement) antérieurs à la disparition de cette très belle pièce de "mobilier" dans l'incendie de 1917; l'on peut se reporter plus particulièrement au cliché 68.56.521.V. (vue du choeur avant l'incendie) et au cliché 68.56.522.V. montrant le choeur après l'incendie et le retable dégradé mais vu de plus près. Bien des informations restent toutefois incomplètes.

L'ensemble autel-retable était plaqué contre le mur Est du chevet, (1) l'autel étant adossé au soubassement du retable. L'autel était l'autel privilégié.

Autel et retable étaient de pierre ; l'autel fut habillé d'un coffrage en bois peu avant 1900, qui disparut dans l'incendie (cf. infra restaurations).

L'appellation usuelle nous est inconnue.

(1) Il s'agit du chevet ancien (du XVI<sup>e</sup>s.) avant sa reconstruction en 1924-1927 : cf. Historique de l'édifice.

07.56.057 0000.000 39.05.02.01 0006

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

---

LE FAOUEÛT

EGLISE PAROISSIALE

N.D. de l'ASSOMPTION

Retable (disparu)

En ce qui concerne la liaison avec la cadre architectural, l'ensemble occupait tout le pan Est du chevet, tant en largeur qu'en hauteur. En largeur, le retable débordait sur les deux verrières Nord et Sud du choeur : de toute évidence, ce retable n'avait pas été conçu pour l'église du Faouët. D'autre part, l'acte de prise de possession de la seigneurie du Faouët par la famille de Maupéou (Octobre-Novembre 1738) donna lieu à une visite de l'église paroissiale, afin d'y relever, notamment dans la maîtresse-vitre, les droits de premiers prééminenciers et de fondateurs que les Maupéou héritaient de leurs prédécesseurs, les Goulaine puis les Du Fresnay (1). Ce texte atteste donc qu'il existait en 1738 une maîtresse-vitre. Comme le style du retable en fait une oeuvre antérieure à cette date, comme il est évident que c'est aussi une oeuvre rapportée, il est vraisemblable qu'il a été placé dans l'église du Faouët après 1738 et qu'à cette occasion on a muré la fenêtre axiale du chevet, traditionnellement appelée maîtresse-vitre (le chevet devait être du même type qu'à l'église paroissiale de Gourin). Il reste que la provenance du retable nous est totalement inconnue.

Le retable était pratiquement plat, la profondeur des niches était très faible.

Il était sculpté et peint.

Les dimensions : la hauteur était sensiblement celle du pan Est du chevet mais la largeur, supérieure à celle du chevet, entraînait un débordement sur les fenêtres des pans latéraux. Quant aux proportions des éléments respectifs entre eux et par rapport à l'ensemble, la travée centrale (tableau du niveau médian, niche supérieure) était très développée par rapport aux parties latérales surmontées de frontons très bas.

La polychromie ancienne nous est inconnue. Elle fut restaurée peu avant

---

(1) cf. Juge (Colonel). Notes sur le Diarnez..., dans Bull. Soc. polymathique. Morbihan, 1924, p. 96-98

07.56.057 0000.000 39.05.02.01 0006

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAUET

EGLISE PAROISSIALE

N.D. DE L'ASSOMPTION

Retable (disparu)

1900 (Cf. infra). Des traces d'enduit subsistent après l'incendie (Cf. cliché 68.56.522.V.).

Inscriptions : si l'oeuvre en portait, aucune description ancienne n'en fait état et nous n'en connaissons rien. Ce qui est vraisemblable, c'est que des armoiries, surmontées de couronnes, figuraient sur les frontons surmontant les niches latérales.

La structure générale comportait un soubassement dans lequel étaient pratiquées deux niches encadrant l'autel; une zone médiane, zone essentielle par les proportions et la représentation du thème ; un couronnement faisant une place importante à la niche centrale, et une place très réduite aux médaillons latéraux. La zone médiane rectangulaire formait, à la partie supérieure, un hémicycle au-dessus du tableau central ; cette forme était rappelée au niveau supérieur dans la niche centrale et les deux médaillons latéraux. Les niches qui encadraient le tableau central étaient hautes des  $\frac{2}{3}$  de la hauteur du tableau.

Décor :

- Pilastres encadrant le tableau central et la niche le surmontant ;
- Encadrements à crossettes des niches latérales ;
- Rinceaux décorant la frise ;
- Guirlandes soulignant la brisure des arcs surmontant le tableau central et les niches latérales ;
- Cornes d'abondance dans les médaillons qui surmontaient les niches latérales ;
- Pots-à-feu au-dessus des niches du niveau supérieur.

07.56.057 0000.000 39.05.02.01 0006  
07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

---

LE FAUET

EGLISE PAROISSIALE

N.D. de l'ASSOMPTION

Retable (disparu)

Thème, sujet :

On ne conserve malheureusement aucun souvenir du tableau central déjà inexistant ou supprimé lors des travaux de restauration de l'extrême fin du XIX<sup>e</sup> s. exécutés par Lemoine (1). Il semble que l'on puisse identifier sans trop d'erreur les statues qui ornaient autrefois ce retable : à gauche Vierge à l'Enfant ; à droite Saint Jean-Baptiste (?) Au sommet, probablement une Trinité. Sachant d'autre part, d'après l'acte de prise de possession de la seigneurie du Faouët par la famille de Maupéou en 1738, qu'il existait, dans le bras Sud du transept une chapelle dédiée à Saint Jean, il est probable que le retable du maître-autel était, lui, dédié à la Vierge, ce qui concorde d'ailleurs avec le vocable de N.D. de l'Assomption. Quant au sujet précis du tableau central, nous n'en connaissons rien (2).

Les auteurs de l'oeuvre nous sont également inconnus.

Quant aux maîtres d'oeuvre, l'on peut penser qu'il s'agissait des seigneurs-barons du Faouët.

Lieu d'exécution et provenance : aucune information précise ne nous

---

(1) Cf. A. D. Morbihan, série O.

(2) Le tableau représentait-il le Rosaire ce qui aurait fait donner à l'église le nom de Notre-Dame du Rosaire par Rosenzweig dans sa Statistique de 1860, p. 21 ? .

07.56.057 0000.000 39.05.02.01 0006

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOJET

EGLISE PAROISSIALE

N. D. DE L'ASSOMPTION

Retable (disparu)

permet d'avancer d'hypothèse solide. On ne sait pas, dans l'état des recherches actuelles, si le matériau était du tuffeau (auquel cas l'origine probable serait les pays de Loire ou l'Est de la province) ou s'il était du granite. Il semble que l'érosion du feu et les cassures qu'il a provoquées soient plutôt celles qu'il peut occasionner avec une pierre tendre ; d'autre part le caractère fouillé des rinceaux de la frise font aussi songer à une pierre tendre. Tout ceci demande à être précisé éventuellement par des textes. Le seul fait dont on soit sûr est qu'il n'y avait pas d'application de matériau d'une teinte différente (ardoise ou autre).

Etats antérieurs de l'oeuvre définitive :

Les seuls renseignements et les plus anciens que nous ayons sur ce retable sont la mention des travaux à y exécuter, évoqués lors de la réunion du Conseil de fabrique du 7 janvier 1900. On envisage alors la dorure du maître-autel et la restauration, tant de la sculpture que de la peinture du grand retable en pierre. Il est possible que ces travaux aient été confiés au même Lemoine qui venait de travailler pour l'église paroissiale (1). Il est probable que de cette époque date le fond étoilé (?) visible à l'emplacement du tableau central et dont témoignent le cliché 68.56.521.V. et le tableau du peintre G. David-Nillet conservé au presbytère.

Remaniements :

Cette réfection de la polychromie mise à part, il convient de signaler l'habillage que l'on fit de l'autel, au début du XXe siècle, habillage qui devait être un coffrage de bois de la partie supérieure de l'autel, au niveau de la porte du tabernacle (Cf. cliché cité plus haut). Ce coffrage partiel devait être assorti à la table de communion commandée en même temps (2). Il disparut dans l'incendie de 1917, ne laissant subsister que l'autel ~~de~~ de pierre situé au-dessous, ainsi qu'en témoigne le cliché 68.56.522.V.

(1) A. D. Morbihan, série O.: délibération du Conseil de fabrique, 7 janvier 1900.

(2) *Ibid.*, lettre du Conseil de fabrique au Préfet, en date du 5 mars 1900.

07.56.057 0000.000 39.05.02.01 0006

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOÛT

EGLISE PAROISSIALE

N. D. de l'ASSOMPTION

Retable (disparu)

Remarque sur la disparition de cet ensemble : dans sa lettre du 4 août 1917, M. MARCEL, faisant le bilan de l'incendie du 26 juillet précédent, indique que du retable de pierre du XVIIe s. et de la chaire du XVIIIe s., tous deux classés, il ne subsiste rien (1). Les documents de référence déjà cités auxquels s'ajoute le cliché publié par Roger Grand montrent que, sans doute, le retable a beaucoup souffert (les trois statues - qui devaient être de bois - ont complètement brûlé, les pots-à-feu des parties latérales sont brisés ; les moulures sont abîmées en plusieurs endroits, la polychromie complètement disparue ou presque(2) ; néanmoins il semble qu'il était récupérable et l'on ne peut que déplorer sa suppression lors des travaux de restauration exécutés par Guillaume en 1924 (3).

#### DOCUMENTATION

##### I. SOURCES ;

###### Sources Manuscrites :

A.D. Morbihan : B 2344 ;

Série 0 : délibération du Conseil de fabrique en date du 7 janvier 1900 ; lettre du Conseil de fabrique au Préfet, du 5 mars 1900.

A. MONUMENTS HISTORIQUES, PARIS : lettre du M. Marcel, du 4 août 1917, relatant le bilan de l'incendie.

###### Sources Imprimées :

Néant.

(1) A. Mon. Historiques, Paris.

(2) Le tableau de David Millet peint à cette occasion et montrant le chœur de l'église incendiée représente la peinture bleue étoilée du tableau central pratiquement intacte. Ce tableau est conservé au presbytère du Faouët.

(3) Voir aux A.D. Morbihan, série 0, le devis de Guillaume, du 4 janvier 1924.

07.56.057 0000.000 39.05.02.01 0006

07.56.057 0000.000 33.04.01.00 0001

LE FAOÛET

EGLISE PAROISSIALE

N. D. de l'ASSOMPTION

Retable (disparu)

II. TRAVAUX HISTORIQUES ;

Juge (Colonel). Notes sur le Diarnelez (commune du Faouët), dans  
Bull. Soc. polymathique Morbihan, 1924, p.86-103, ill.

III. REPERTOIRES, DICTIONNAIRES ;

Néant.

IV. DOCUMENTS DE REFERENCE ;

1°) Cartes postales anciennes :

Aux A. D. Morbihan

N° 53-87 (Repro. 68.56.522.V.)

N° 53-83 (Repro. 68.56.521.V.).

2°) Tableaux :

Peinture à l'huile de G. DAVID-NILLET, signé et daté du  
26 juillet 1917 ; conservé au presbytère du Faouët. La vue est prise sensiblement  
sous le même angle que la première carte-postale signalée plus haut, mais le champ  
est plus large.